

Le Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur : un nouveau dispositif pour l'amélioration de l'employabilité des diplômés au Maroc

The National Status of the Student-Entrepreneur: a new system for improving the employability of graduates in Morocco

Mohammed KEHEL, (*Enseignant-Chercheur*)

Laboratoire de Recherche Prospective en Finance et Gestion (LRPFG)

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion - Casablanca

Université Hassan II de Casablanca - Maroc

Adresse de correspondance :	Ecole Nationale de Commerce et de Gestion – Casablanca Université Hassan II de Casablanca - Maroc
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	KEHEL, M. (2023). Le Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur : un nouveau dispositif pour l'amélioration de l'employabilité des diplômés au Maroc. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(1-1), 396-414. https://doi.org/10.5281/zenodo.7632219
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: January 02, 2023

Published online: February 12, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 1-1 (2023)

Le Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur : un nouveau dispositif pour l'amélioration de l'employabilité des diplômés au Maroc

Résumé

Cet article s'intéresse à interpellier les actions entreprises par l'université marocaine afin de promouvoir l'amélioration de l'employabilité de ses étudiants surtout que le taux de chômage des diplômés a atteint selon les statistiques nationales communiquées par le Haut-Commissariat au plan en 2021 un taux de 19,6%. Dans ce cadre, la mise en place, en décembre 2018, par l'autorité gouvernementale marocaine chargée de l'enseignement supérieur du « Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur » constitue un dispositif pédagogique innovant qui vient renforcer et dynamiser davantage l'action entrepreneuriale-étudiante au sein de nos universités.

Cette nouvelle initiative gouvernementale tente de trouver une solution institutionnelle à ce problème du chômage des diplômés au Maroc et propose également à l'étudiant marocain une éducation entrepreneuriale et une alternative pour son insertion professionnelle en substituant le salariat par l'auto-emploi. Ainsi, à travers une analyse descriptive des données, l'article propose de dresser l'état des lieux et d'analyser les réalisations induites par la mise en place de ce « Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur » au niveau de l'université marocaine durant la période 2019-2022. Les résultats issus de cette étude sont prometteurs et témoignent d'un grand potentiel existant au sein des universités marocaines en termes de capital humain (étudiants, enseignants, partenaires), mais aussi en termes d'infrastructures appropriées à cet objectif. L'institutionnalisation de ce nouveau dispositif a œuvré effectivement vers le renforcement et la dynamisation de l'entrepreneuriat au sein de l'université marocaine avec des objectifs à court terme et à long terme.

Mots clés : Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur ; Employabilité ; Chômage des diplômés ; Université marocaine.

Classification JEL : L26, M13

Type de l'article : Recherche Théorique

Abstract

This article is interested in challenging the actions undertaken by the Moroccan university in order to promote the improvement of the employability of its students, especially since the unemployment rate of graduates has reached according to the national statistics communicated by the High Commission for the Plan in 2021 a rate of 19.6%. In this context, the establishment, in December 2018, by the Moroccan government authority in charge of higher education of the "National Status of the Student-Entrepreneur" constitutes an innovative educational device, which reinforces and further energizes the action entrepreneurial-student in our universities.

This new government initiative tries to find an institutional solution to this problem of graduate unemployment in Morocco and also offers Moroccan students an entrepreneurial education and an alternative for their professional integration by replacing wage labor with self-employment.

Thus, through a descriptive analysis of the data, the article proposes to draw up the inventory and to analyze the achievements induced by the establishment of this "National Status of the Student-Entrepreneur" at the level of the Moroccan university during the period 2019-2022. The results of this study are promising and testify to a great potential existing within Moroccan universities in terms of human capital (students, teachers, partners), but also in terms of infrastructure appropriate to this objective. The institutionalization of this new device has effectively worked towards the strengthening and revitalization of entrepreneurship within the Moroccan university with short-term and long-term objectives.

Keywords: National Status of the Student-Entrepreneur; Employability; Graduate unemployment; Moroccan University.

Classification JEL: L26, M13

Paper type: Theoretical research

1. Introduction

Dans une société évolutive, l'encouragement et la stimulation de l'esprit d'entreprendre devient le slogan des pouvoirs publics dans le monde en général et au Maroc en particulier. Au niveau de notre pays, plusieurs actions publiques ont été adoptées afin de faciliter l'insertion professionnelle et de promouvoir les initiatives relatives à la création de nouvelles entreprises. Ces mesures incitatives ont concerné un large éventail de champs disciplinaires touchant principalement les axes administratif, procédural, juridique, financier, formation et accompagnement technique.

En outre, les différents programmes lancés par le gouvernement marocain s'inscrivaient effectivement dans cette perspective et témoignaient de cette orientation primordiale qui vise le développement d'une dynamique entrepreneuriale au sein de la société marocaine. Également, ces programmes œuvraient, en conséquence, vers la contribution à l'amélioration de la croissance économique du pays puisqu'il y a un consensus concernant le rôle stratégique que joue l'entrepreneur dans le développement des activités économiques des nations. À juste titre d'exemple, on note dans ce cadre quelques programmes nationaux qui ont été initiés à cet objectif tels que : Moukawalati, Forsa, Intelaka, Aourach, Moussanada...etc.

L'entrepreneuriat-estudiantin n'a pas été omis de cette réflexion puisque l'étudiant marocain constitue un bon candidat pour l'élaboration et la concrétisation d'un projet entrepreneurial. En effet, l'université publique marocaine et tous les autres établissements d'enseignement supérieur même ceux ne relevant pas des universités ou ceux privés regorgent de talons capables de mettre en œuvre un projet entrepreneurial et constituent également une pépinière pour les futurs entrepreneurs au Maroc. Les points forts de ces établissements d'enseignement supérieur peuvent être présentés dans les éléments suivants : la production des connaissances à travers une pluridisciplinarité de l'offre de formation, le développement de formations en matière d'entrepreneuriat, la qualité de l'encadrement, l'ouverture au monde socio-professionnel et la présence de structures créées spécialement, depuis la mise en place de la réforme en 2000, pour encourager l'esprit entrepreneurial au sein de l'université marocaine (incubateurs, centre d'entrepreneuriat, clusters, cités d'innovation, Career centers... etc.). Ces structures dédiées à la promotion de l'entrepreneuriat des étudiants marocains ont été développées dans leur majorité dans le cadre de programmes de la coopération internationale.

Subséquent, l'effort visant à stimuler l'esprit d'entreprendre chez l'étudiant marocain a été concrétisé dernièrement par la mise en place par l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur au Maroc d'un statut particulier destiné à l'étudiant-entrepreneur « **Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur** ». L'objectif fondamental recherché par ce statut est le développement des compétences des étudiants marocains en termes d'esprit d'entreprendre et leurs orientations vers l'auto-emploi à la place de la recherche d'un travail salarial. Cette nouvelle disposition ambitionne ainsi à influencer sur les perspectives d'une certaine catégorie d'étudiants marocains, prédisposés pour entreprendre, en termes de leurs projets professionnels et de carrière (Chambard, 2014). En parallèle, l'insertion des formations d'entrepreneuriat au niveau du cursus de formation des établissements d'enseignement supérieur dans notre royaume a constitué également une bonne stratégie pour essayer d'inculquer aux étudiants marocains certaines compétences liées à l'esprit d'entreprendre, la culture entrepreneuriale, la prise d'initiative, le travail de groupe, la prise de risque et la gestion d'échec... etc.

Cette recherche vise à présenter et analyser les principaux enjeux attendus par cette action publique qui prévoit la création d'une dynamique entrepreneuriale et également la création d'un écosystème entrepreneurial au sein des universités marocaines à travers la mise en place du « **Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE)** ». L'acteur concerné ici, c'est un acteur très particulier qui est « **l'étudiant marocain** ».

Quels sont les objectifs attendus par la mise en place de ce statut ? Quels sont les avantages à en tirer pour l'étudiant marocain ? Quels sont les résultats réalisés depuis son lancement en 2018 ? Et quels constats peut-on en tirer de ces résultats ?

La méthodologie suivie portera sur une description analytique de l'état des lieux et des résultats réalisés par ce nouveau dispositif à caractère national « **Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur** » en s'appuyant sur les données collectées auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et couvrant la période 2019-2022.

Dans un premier temps, nous approcherons les fondements théoriques relatifs à l'entrepreneuriat en général, l'entrepreneuriat étudiant en particulier, et ensuite le rôle à jouer par les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Dans un deuxième temps, nous présenterons les grandes lignes directrices du « **Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur** » et des **pôles d'accompagnement** créés dans ce cadre au sein de l'université marocaine. Enfin, nous concluons avec une analyse des résultats et quelques recommandations sur cette politique publique destinée à promouvoir l'entrepreneuriat universitaire au Maroc.

2. L'Entrepreneuriat : Cadre conceptuel et théorique

Avant de développer le fondement théorique de « l'entrepreneuriat-étudiant », nous allons nous focaliser dans un premier temps sur le cadre théorique de l'entrepreneuriat. En effet, le concept d'« entrepreneuriat » a fait l'objet d'une pluralité d'études et a mobilisé l'intérêt de plusieurs chercheurs depuis plusieurs décennies. Les principales questions qui ont été posées sont les suivantes : qu'est-ce que l'entrepreneuriat ? Qu'est-ce qu'un entrepreneur ? Quels sont les facteurs du succès d'un projet entrepreneurial ?

2.1 L'Entrepreneuriat, une littérature en plein développement

De célèbres penseurs ont abordé théoriquement, depuis plusieurs décennies, la thématique de « l'entrepreneuriat » comme l'irlandais/français Richard Cantillon, le français Jean Baptiste Say, l'Autrichien Joseph Aloïs Schumpeter, le Britannique Mark Casson ou l'américain Israel Kirzner et autres.

Les multiples recherches ayant approché « l'entrepreneuriat » ont concerné l'acteur c'est-à-dire « l'entrepreneur en sa personne », son comportement, ses compétences et sa typologie. La grande référence à citer en matière d'entrepreneuriat c'est le célèbre économiste Joseph Schumpeter (1942) qui décrit l'entrepreneur comme « **un homme dont les horizons économiques sont vastes et dont l'énergie est suffisante pour bousculer la propension à la routine et réaliser des innovations** ». Dans ce cadre, plusieurs travaux scientifiques ont prouvé que le profil et les compétences de l'entrepreneur jouent un rôle majeur dans le succès d'un projet entrepreneurial c'est-à-dire l'affirmation de l'existence d'une corrélation positive entre ces deux variables comme il a été montré par Kidane et Harvey (2009).

Par la suite, d'autres études ont amorcé la discussion scientifique autour de la relation entre l'entrepreneur et la création d'entreprises c'est-à-dire son initiative dans la création d'une « nouvelle entité ou d'une nouvelle organisation ». On parle surtout dans ce cadre de l'émergence d'une organisation comme il a été précisé par William Gartner (1988) dans sa réponse à la question suivante : « **Que fait réellement l'entrepreneur ?** ». Sa réponse était : « **l'activité première et essentielle de l'entrepreneur est de bâtir une organisation** ».

De plus, un autre débat a été étendu autour du processus entrepreneurial dans sa globalité c'est-à-dire de l'idée à la concrétisation d'un projet entrepreneurial (Schumpeter, 1935 ; Kirzner, 1997). Parallèlement, d'autres axes de recherche ont porté sur la relation entre l'entrepreneuriat et un ensemble de thématiques comme la performance, la croissance économique, l'innovation, le financement, la formation, la RSE, le capital humain... etc.

Récemment, et on ne considérant plus l'entrepreneuriat comme une mode, certains travaux se sont penchés sur la notion d'un « **écosystème entrepreneurial** » considéré comme un espace de travail regroupant toutes les parties prenantes liées d'une manière directe ou indirecte à l'action entrepreneuriale c'est-à-dire l'étude des relations entre l'entrepreneur et son environnement dans sa globalité (Wurth *et al.*, 2021). De ce fait, les études consacrées à l'écosystème entrepreneurial ont permis le prolongement des recherches sur de nouvelles pistes comme le rôle de l'accompagnement des entrepreneurs (Bisk, 2002 ; Nandram, 2003 ; Vallat D., 2006 ; St-Jean, 2008) notamment le rôle des structures d'accompagnement qui offrent des services d'entrepreneuriat (Audretsch, 2007).

Enfin, on peut considérer, d'une manière générale, un projet entrepreneurial comme un projet professionnel qui commence par une idée. Cette idée découle de l'observation qui est faite par l'entrepreneur auprès de son environnement. Donc, la première phase d'un processus entrepreneurial passe par le développement d'« une pensée » avant de passer à la phase d'opérationnalisation c.-à-d. « l'action ». Dans ce cadre, les idées innovants ou non sont abondantes au sein de l'université et leur accompagnement devient une priorité.

2.2 L'entrepreneuriat étudiant, un challenge pour l'université

La résolution, à l'échelle mondiale, de mettre en place une professionnalisation des formations notamment des formations à l'entrepreneuriat au sein du système de l'enseignement supérieur s'inspire des différents mouvements déclenchés depuis le 20^{ème} siècle et qui ont jugé que les formations sont trop théoriques et pas assez appliquées. L'expression « entrepreneuriat » est apparue en milieu académique dans le lexique du champ disciplinaire des sciences de gestion vers la fin des années 1990. Quenson et Coursaget (2012) ont bien expliqué que le développement de la formation à l'entrepreneuriat s'inscrit dans la logique de la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, Foucault (2004) avait déjà mis l'accent sur un point important, celui de la diffusion d'une idéologie entrepreneuriale où l'entrepreneur fait la référence de toutes choses.

Dans cette même ligne de pensée, l'existence d'un lien étroit entre les formations à l'entrepreneuriat et les intentions entrepreneuriales a été bien démontrée au niveau des différents niveaux d'étude (Porfirio *et al.*, 2023 ; Armuna *et al.*, 2020 ; Kong *et al.*, 2020 ; Mcgee *et al.*, 2009). En effet, l'intérêt à construire un projet d'entreprise a été renforcé grâce à l'éducation à l'entrepreneuriat au sein des établissements d'enseignement (Belchior & Lyons, 2021 ; Block *et al.*, 2011). Le défi qui repose sur la population étudiante est justifié, car cette dernière regorge de potentialités dont les compétences et les capacités peuvent facilement être recadrées vers le montage d'un projet entrepreneurial et cela grâce à un accompagnement rapproché depuis leur jeune âge (Barba-Sanchez & Atienza-Sahquillo, 2018).

En effet, les cours d'entrepreneuriat dispensés au sein des établissements de formations affectent positivement l'intention entrepreneuriale des étudiants et facilitent, par conséquent, le transfert des connaissances entrepreneuriales (Salomon *et al.*, 2019 ; Foster et Lin, 2003).

Dans cette perspective, on peut considérer que l'action publique entreprise par le pouvoir public marocain et qui visait l'amélioration de l'employabilité des étudiants marocains a tiré ses soubassements à partir de plusieurs constats dont on peut citer à titre indicatif :

- Le problème de l'aggravation du taux de chômage des diplômés marocains (19,6% en 2021)
- La critique relative à l'inadéquation du système de l'enseignement avec les besoins réels du monde socio-économique
- La diminution des opportunités d'emploi au sein du secteur public
- L'évolution croissante des effectifs des étudiants marocains

Ainsi, depuis la grande réforme du système de l'enseignement supérieur marocain lancée en 2000 en mettant en place le système LMD (Licence-Master-Doctorat) et le système modulaire,

l'université marocaine s'est dotée de plusieurs formations fondamentales ou professionnelles prenant en compte l'intégration dans le cursus de formation de modules qui sont développés autour de l'éducation à la création d'entreprise et à l'entrepreneuriat, les softs-skills, les langues, la communication... etc. L'objectif attendu par cette action publique est d'aboutir à une adéquation des apprentissages et des formations avec les besoins réels du pays en termes de développement et des métiers innovants.

Le principe de base de ces formations est de forger chez « l'étudiant marocain » une nouvelle culture entrepreneuriale basée sur l'appropriation de certaines valeurs en termes de savoir, de savoir-être et de savoir-faire tels que la prise d'initiative, la prise de risque, la créativité, la capacité de développer et de gérer un projet d'entreprise... etc. En d'autres termes, la mise en place de ces formations en relation avec l'entrepreneuriat au sein des universités marocaines ambitionne d'inculquer chez l'étudiant marocain une nouvelle idéologie à caractère « libéral » qui vise à modifier plus profondément son comportement et ses compétences pour qu'il soit plus près du statut d'un futur « entrepreneur ». Parallèlement, on peut reconsidérer ces formations comme un apprentissage bénéfique pour l'étudiant marocain non seulement pour sa carrière professionnelle, mais également au cours de son parcours d'études. De ce fait, ces formations lui permettent de s'approprier fidèlement une attitude entrepreneuriale même pour sa vie quotidienne et pour son parcours académique.

Concrètement, on peut attester que c'est un nouveau processus qui a été déclenché au sein de l'université marocaine, celui de la recherche d'un profil très particulier parmi une large population estudiantine en nette évolution (**voir Tableau 1**) celui de « l'étudiant-entrepreneur » capable de créer et de gérer une activité indépendante.

Tableau 1. Évolution des effectifs globaux des étudiants au Maroc

Effectifs des étudiants	2020-2021	2021-2022	Variation en %
Enseignement universitaire public	989 899	1 061 256	7,2
Formation des cadres	38 292	46 980	22,7
Établissements privés ne relevant pas des universités	29 917	32 010	7
Établissements relevant des universités privées	9 603	10 096	5,1
Etablissements dans le cadre de partenariat	14 869	17 534	17,9
Université Al Akhawayn	2 484	2 960	19,2
TOTAL	1 085 064	1 170 836	7,9

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2021-2022 (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation).

On peut conclure que l'approche adoptée par les pouvoirs publics marocains en matière d'entrepreneuriat étudiantin projette le développement de compétences à caractère entrepreneurial chez l'étudiant marocain afin d'améliorer son employabilité et faciliter son insertion professionnelle soit à travers l'auto-emploi ou même l'emploi salarial. De même, l'orientation vers le renforcement de la professionnalisation des formations peut conduire vers la réduction du gap entre les formations proposées et les besoins réels et évolutifs du monde socio-économique (Musselin, 2008).

Par ailleurs, il faut bien noter qu'à travers cette action publique, le Maroc cible d'une manière indirecte le renforcement de la croissance économique du pays puisque la relation entre les formations à l'entrepreneuriat et la croissance économique a été également bien démontrée

(Lacqueus, 2015). L'université marocaine est appelée à jouer un rôle principal dans cet objectif en dispensant des formations ou en développement des programmes à l'entrepreneuriat afin de stimuler et dynamiser les capacités entrepreneuriales de ses étudiants (Iwu et al., 2021).

2.3 Les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat : un lieu pour la collaboration et la coopération

L'insertion d'une dynamique entrepreneuriale au sein de l'université en général et l'université marocaine en particulier ne peut que renforcer le lien entre cette dernière et son environnement socio-économique. En effet, la mise en place, au sein des universités notamment marocaines, de certaines structures d'accompagnement et d'appui technique pour les étudiants-entrepreneurs « porteurs de projets » peut constituer un espace d'échange et de partage entre plusieurs acteurs soit du monde académique ou du monde professionnel. Ce réseau d'acteurs peut avoir plusieurs répercussions bénéfiques pour toutes les parties prenantes telles que :

- Avoir une grande visibilité sur les nouveaux besoins du monde professionnel et par conséquent, l'adaptation continue de l'offre de formation
- Faire de l'université un acteur de développement actif au sein de son territoire
- Permettre au monde professionnel d'apporter son expertise et ses bonnes pratiques pour garantir un meilleur encadrement et un accompagnement de qualité aux futurs étudiants-entrepreneurs
- Offrir un accompagnement rapproché aux futurs étudiants-entrepreneurs (conseil, orientation et aide au développement des idées novatrices...)
- Identifier les offres de financement
- ... Etc.

Dans la même ligne de pensée, Hofer et Schendel (1978) ont déjà identifié certains avantages semblables octroyés au porteur d'un projet par les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat tels que « les incubateurs ». Ces avantages ont été développés dans le cadre de la théorie des ressources et des compétences et sont de nature :

- Stratégique (Idée de création d'entreprise, étude et évaluation de la pertinence du projet, mise en contact et collaboration avec des entreprises...) ;
- Financière (avances, prêts...) ;
- Physique (hébergement, équipements...) ;
- Organisationnelle (système d'information, contrôle de la qualité, procédures...) ;
- Technologique (conseils sur la valorisation des projets, dépôt de brevet, catalysations des ressources technologiques...).

De même, Verzat et Toutain (2015) considèrent qu'un programme axé sur la promotion de l'entrepreneuriat étudiant propose généralement deux supports : le premier se basant sur le développement des softs-skills à travers la sensibilisation et le développement des compétences entrepreneuriales chez les étudiants (Les softs-skills sont qualifiés comme les compétences à caractère social et comportemental). Le deuxième cible le développement des connaissances techniques des étudiants pour la mise en œuvre de leur projet entrepreneurial. Effectivement, c'est dans cette perspective que le vocable « université entrepreneuriale » a été introduit dans la littérature vers la fin des années 1990 (Clark, 1998) en désignant une catégorie d'université indépendante vis-à-vis de l'État et diversifiant leurs sources de financement tout en tissant des collaborations avec le monde de l'industrie et du commerce. Parallèlement, Caroline Verzat (2009) apporte une autre explication à l'« université entrepreneuriale » : **« Les meilleures universités qui forment à l'entrepreneuriat ont en commun un ensemble de caractéristiques: une stratégie portée par la direction générale, des infrastructures dédiées, une génération de revenus propres, des pratiques pédagogiques actives, des partenariats avec le monde économique, un système formalisé d'évaluation des objectifs et des systèmes d'incitation et de formation pour les personnels de l'université ».**

En outre, les structures d'accompagnement dédiées à l'entrepreneuriat vont participer effectivement à la création d'un écosystème entrepreneurial afin de fournir aux étudiants-entrepreneurs marocains l'accompagnement nécessaire. De leur part, Christina Théodoraki et Karim Messeghem (2015) ont défini une structure d'accompagnement « **comme un dispositif d'appui à la création et au développement des entreprises** ». Également, ces deux auteurs ont précisé que l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial est composé d'un ensemble d'acteurs qui produisent des interactions entre eux afin d'assurer un accompagnement de qualité au porteur de projet. Ici, dans notre cas, il s'agit de l'étudiant-entrepreneur marocain. Quant à la typologie d'acteurs engagés dans cet écosystème, il s'agit principalement d'entrepreneurs, d'organismes de financement, d'associations professionnelles, d'organismes gouvernementaux, institutionnels et de normalisation y compris les universités.

Ces structures d'accompagnement, considérées comme des espaces d'échange et de partage, fonctionnent sur la base du principe de la coopération entre l'ensemble des acteurs dans le but de satisfaire les besoins du porteur de projet en termes de formation, de conseils et d'accompagnement technique et financier (Allen et Rahman, 1985). Dans ce schéma, la coopération, la collaboration et la coordination entre l'ensemble des acteurs constituent la clé de voûte pour la réussite de leur mission. Dans la même ligne d'idée, Christina Théodoraki et Karim Messeghem (2015) ont essayé dans leur article de montrer l'existence d'une articulation entre une relation dite « coopérative » et la structure d'accompagnement entrepreneurial. À partir de ce terme de « coopération », les deux auteurs ont voulu mettre en relation deux mots « compétition » et « concurrence ». Par ailleurs, une relation coopérative¹ désignait l'existence simultanée d'une relation compétitive et d'une relation coopérative (Brandenburger et Nalebuff, 1995). La structure d'accompagnement entrepreneurial constitue ainsi pour l'étudiant marocain un lieu de coopération, mais également un lieu de compétition afin de défendre et prévaloir son projet entrepreneurial. De leur part, Kouda et al. (2018) ont démontré que les structures d'accompagnement participent à la création d'un environnement favorable pour les porteurs de projets en leur offrant une panoplie de services (assistance, conseil, structure d'accueil... etc.). Également, ces structures permettent au porteur de projet de bénéficier de gain de temps et de disponibilité des ressources de tout type (Belhaj et al., 2018).

La mise en réseau désigne également l'un des avantages proposés par la structure d'accompagnement. En effet, l'étudiant marocain sera directement en contact avec les bailleurs de fonds, mais également avec les fournisseurs et les clients potentiels. En outre, la structure d'accompagnement donnera donc l'opportunité à l'étudiant « porteur de projet » d'être en lien direct avec son environnement ou plus précisément en lien avec tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial.

Ainsi, pour la réussite de leur projet entrepreneurial, les étudiants ont impérativement besoin des services offerts par les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat qui sont implantées au sein de l'université. Ces structures garantissent dans un large pourcentage la concrétisation de leur projet en termes de création d'entreprise et également assurer sa survie. Cependant, réussir un projet ne se résume pas seulement à la volonté et aux compétences de l'étudiant-entrepreneur, mais également c'est le fruit d'une combinaison de plusieurs éléments y compris les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Sarhan Abdennadher a bien montré dans son étude que les entrepreneurs en phase de pré-crédation de leur projet entrepreneurial comptent beaucoup sur la contribution des structures d'accompagnement pour maximiser les chances de réussite de leurs projets. L'accompagnement de ces structures couvre une assistance à la fois

¹ Historiquement, la première fois que la notion de « coopération » a vu le jour c'est dans le monde des affaires en 1993 par Ray Noorda (fondateur de l'entreprise Novell). Puis, cette notion a été introduite dans la « Théorie des jeux » en 1995 par Brandenburger et Nalebuff en précisant qu'un joueur peut suivre une stratégie concurrentielle et coopérative au même temps.

matérielle et immatérielle ; financière, administrative, psychologique, technique, managériale, etc. (Ben Ali, 2020 ; Belhaj et al., 2018).

3. Le « Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur », une nouvelle approche entrepreneuriale au sein des universités marocaines

L'élaboration d'un « **Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur** » s'inscrit dans le cadre des actions engagées par l'État marocain et l'université marocaine en ce qui concerne la réalisation de l'intégration économique et sociale de ces jeunes diplômés. Également, ce nouveau système vise l'amélioration de l'employabilité des nouveaux diplômés et de leur offrir de nouvelles opportunités de carrières professionnelles en les orientant beaucoup plus vers l'auto-emploi plutôt que vers le salariat. De même, il est à noter que cette initiative qui touche l'étudiant marocain se transcrit dans les grands axes de la « Vision stratégique de la réforme 2015-2030² » ambitionnant la réalisation des objectifs du développement humain durable.

Le Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE) a été développé dans le cadre d'un partenariat avec l'Union européenne, Programme Erasmus+ « SALEEM » (Structuration et Accompagnement de l'Entrepreneuriat Étudiant au Maghreb) durant la période 2017-2021³.

L'objectif du projet Erasmus+ SALEEM est :

- Encourager le développement de l'entrepreneuriat étudiant au Maroc par la création d'un dispositif national au sein du système de l'enseignement supérieur en permettant l'intégration d'un projet de création d'entreprise au parcours universitaire
- Élaboration d'un statut national de l'étudiant-entrepreneur au Maroc
- Création de pôles d'accompagnement pour les étudiants-entrepreneurs au sein des universités marocaines (Deux universités pilotes ont été choisies par le projet : Université Hassan II de Casablanca et Université Mohammed V Rabat)

Les partenaires du projet Erasmus+ SALEEM sont Maroc, Tunisie, France, Belgique et Roumanie :

- Ministères de l'Enseignement Supérieur (France, Maroc et Tunisie)
- Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
- FNEGE / PEPITE (France)
- Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- Université Technique de Cluj-Napoca (Roumanie)
- Université de Mons (Belgique)
- Université Mohammed V Rabat et Université Hassan II Casablanca (Maroc)
- HEM Business School (Maroc)
- Université de Carthage et Université de Sfax (Tunisie)
- Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi et des Compétences- ANAPEC (Maroc)
- Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant- ANETI (Tunisie)

3.1 Présentation et objectif du Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (Maroc)

Le statut National de l'Étudiant-Entrepreneur (SNEE) mis en place au sein des universités marocaines est un dispositif qui s'inspire de l'expérience française en la matière « PEPITE-France » instituée par le Ministère français de l'Enseignement supérieur en 2014 et également d'expériences similaires développées en Belgique et en Roumanie. PEPITE-France « Pôles

² « La vision stratégique de la réforme 2015-2030 » a été élaborée par le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la recherche Scientifique au Maroc sous l'appellation « Pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion ».

³ La période de mise en œuvre du programme SALEEM est du 15 octobre 2017 au 14 octobre 2020 (3 ans) avec une prolongation d'une année au 14 octobre 2021 suite à la pandémie COVID-19.

Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat », c'est un réseau des 29 Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneur en France (<https://www.pepite-france.fr>).

Ce statut a pour vocation principale de permettre aux étudiants marocains « intéressés » d'élaborer leur projet entrepreneurial dans le cadre de leur parcours universitaire. Pour cela, des structures d'accompagnement sont créées au sein des universités marocaines « Pôles d'accompagnement des étudiant-e-s entrepreneur-e-s » afin d'offrir l'aide et l'appui nécessaires et adéquats aux étudiants porteurs de projets.

3.2 Public cible et procédure de candidature

Le public ciblé par cette initiative est les étudiants inscrits en dernière année de formation pour l'obtention d'un diplôme (Licence ou Master) délivré par un établissement d'enseignement supérieur public ou un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État marocain.

La candidature pour l'obtention du statut national de l'étudiant-entrepreneur passe par un processus bien déterminé. Il est demandé à l'étudiant intéressé de postuler sa candidature en ligne via un dossier de candidature unique et standardisé à l'échelle nationale (Un appel à candidature est annoncé chaque année via un portail dédié à cette fin par le Pôle SALEEM de l'université).

3.3 Délivrance du « Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur »

Le Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur est délivré à un étudiant par l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur, ou son représentant suite à une décision d'une commission spécialisée du Pôle SALEEM de l'université. La décision prise par le comité de sélection et d'évaluation des projets prend en considération la qualité du projet entrepreneurial (création de la valeur et le risque lié au projet) et l'engagement de son porteur. Le comité de sélection est constitué du représentant de l'autorité gouvernementale chargée de l'enseignement supérieur, en tant que Président, et des membres suivants :

- Représentants des différents établissements d'enseignement supérieur membres du Pôle SALEEM ;
- Directeur du Pôle SALEEM ;
- Représentant de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) ;
- Représentants des partenaires du monde professionnel du Pôle SALEEM.

3.4 Avantages du SNEE en termes de services offerts à l'étudiant-entrepreneur marocain

En termes d'offre de service, le Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur accorde aux étudiants marocains intéressés une panoplie d'activités :

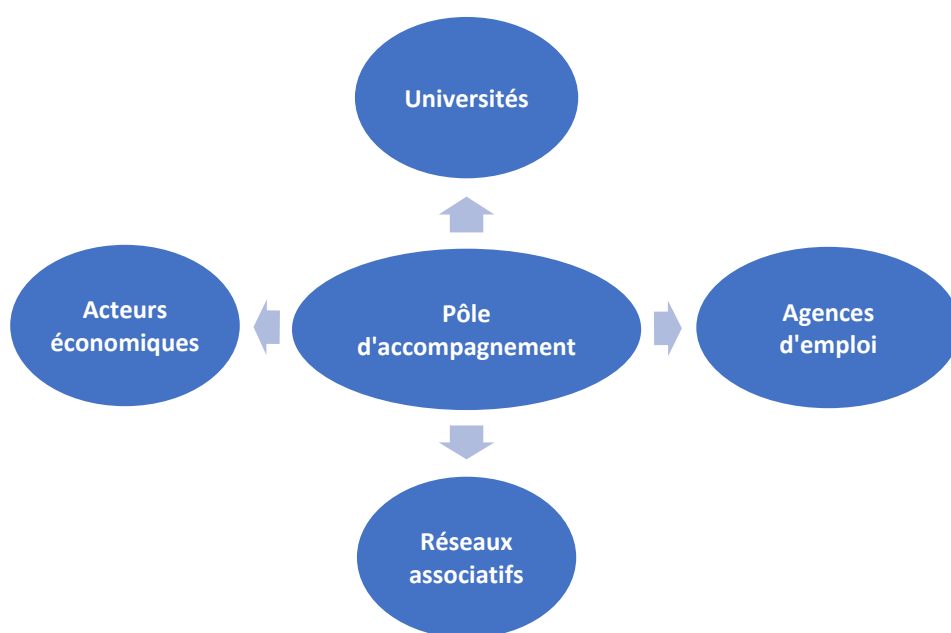
- Une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion, orientée vers le montage d'un projet entrepreneurial (Ateliers, séminaires, mentorat, MOOCs... etc.). La formation pourrait être organisée sous forme d'un **Diplôme d'Université de l'Etudiant-Entrepreneur** (DU2E). Ce diplôme aidera à l'évaluation des compétences de l'étudiant-entrepreneur et la progression de son projet même s'il n'aboutit pas à la création de l'entreprise.
- Un accompagnement par un enseignant de l'établissement et par un référent externe du Pôle SALEEM (entrepreneur, professionnel, réseaux d'accompagnement et de financement... etc.).
- Un accès à l'espace de co-working inter-établissement du Pôle SALEEM ou d'un autre partenaire pour favoriser la mise en réseau des Etudiants-Entrepreneurs dans leur diversité et l'accès à des services d'expertise.

- Une comptabilisation du projet entrepreneurial dans les crédits de la formation initiale. À ce titre, le projet entrepreneurial peut se substituer au stage, au projet de fin d'études (PFE), à certains modules... etc.
- Tout autre service qui pourrait être mobilisé par le Ministère ou l'université et ses partenaires pour l'encouragement et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux des étudiants (certification des compétences entrepreneuriales, prix régionaux, nationaux ou internationaux, accès aux programmes d'appui à la création d'entreprises... etc.).

4. Les Pôles des Services d'Accompagnement de l'Entrepreneuriat Étudiant : Organisation et missions

Afin d'accompagner la mise en œuvre du SNEE, des structures adaptées ont été implantées au sein des deux universités marocaines choisies par le programme SALEEM comme des universités pilotes. Il s'agit de la mise en place, à partir de l'année universitaire 2018-2019, de deux pôles à Rabat et à Casablanca « Pôles des Services d'Accompagnement de l'Entrepreneuriat Étudiant ». Ces deux pôles sont définis comme des espaces de co-working aménagés et équipés pour répondre aux besoins des étudiants, ayant obtenu le statut d'étudiant-entrepreneur en termes de formation à l'entrepreneuriat, de coaching et de mise en réseau avec l'écosystème de l'entreprise (entrepreneurs confirmés, responsables d'incubateurs, responsables d'institutions financières... etc.) (**Figure 1**).

Figure 1. Organisation des Pôles SALEEM au Maroc



Source : Auteur en se basant sur le terrain

Chaque Pôle SALEEM a pour missions de :

- Accompagner les projets entrepreneuriaux des Etudiant-e-s-Entrepreneur-e-s avec la création d'espace de co-working qui propose différents services en matière de formation et d'accompagnement-orientation vers des structures de financement.
- Evaluer les dossiers de candidature au Statut National d'Etudiant-Entrepreneur.
- Sensibiliser et former les jeunes étudiants à l'entrepreneuriat.
- Créer un espace de mutualisation des moyens pour les différents établissements d'enseignement supérieur desservis par le pôle SALEEM.
- Proposer des solutions innovantes aux étudiants-entrepreneurs.

- Renforcer le lien avec l'écosystème entrepreneurial (incubateurs, réseaux, start-up, grandes entreprises, établissements financiers, acteurs socio-professionnels... etc.).

Ainsi, la mise en place de ces structures d'entrepreneuriat au sein du système de l'enseignement supérieur marocain permettra d'apporter de l'aide à des étudiants prédisposés à développer un projet entrepreneurial. Il est question d'offrir des formations et un accompagnement aux étudiants marocains afin de développer chez eux des compétences entrepreneuriales qui leurs permettent de faciliter leur employabilité. On peut affirmer également que l'entrepreneuriat étudiant aura pour objectif de développer chez l'étudiant marocain une certaine autonomie dans ces choix quant à ces perspectives professionnelles futures et au statut qu'il veut occuper au sein de la société (travail salarial ou création d'entreprise) c'est-à-dire lui permettre de s'approprier une certaine rationalité économique.

5. Résultats & Discussions

Pour bien cerner l'efficacité de cette action publique qui est la mise en place du « **Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur** » au sein de l'université marocaine, il est important de dresser un bilan analytique des réalisations de cette initiative gouvernementale depuis sa mise en œuvre à partir de l'année universitaire 2018-2019 jusqu'à aujourd'hui. Les données collectées auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur marocain nous ont permis de constituer notre base de données afin d'évaluer et d'analyser les avantages et les inconvénients de cette action sur l'étudiant-entrepreneur marocain. (La base de données a été constituée sur la base des documents collectés auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation concernant le programme de coopération SALLEM couvrant la période du 5 octobre 2017 au 14 octobre 2020 (3 ans) et prolongé d'une année au 14 octobre 2021 suite à la pandémie COVID-19).

5.1 Présentation des principaux résultats

Concernant les principaux résultats ressortis de notre analyse, ils sont présentés dans les axes suivants :

5.1.1 Analyse de l'Effectif global des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés

Le tableau 2 nous renseigne sur l'effectif global des étudiants-Entrepreneurs accompagnés dans le cadre de ce programme du Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur marocain (**2511 étudiants/4 promotions 2019-2022**). La répartition de l'effectif global entre les deux universités pilotes concernées montre une grande disparité. En effet, l'UH2 de Casablanca a accompagné depuis 2019 un effectif de **1614** étudiants-entrepreneurs soit **64,28%** de l'effectif global alors que l'UM5 de Rabat n'a accompagné que seulement **897** étudiants soit **35,72%**. La disparité constatée entre les deux universités peut être expliquée par les différences qui existaient respectivement en termes de l'effectif de la population estudiantine et du nombre des diplômés de chaque université comme le montre **le tableau 3**. De plus, cette disparité peut être due aussi aux mécanismes déployés par chaque pôle en termes de communication et de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès de leurs étudiants en fin d'études.

Tableau 2. Effectif des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés (2019-2022)

Université « pilote »	Etudiants accompagnés	Part en (%)
Université Hassan II de Casablanca	1614	64,28
Université Mohammed V Rabat	897	35,72
Total	2511	100

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Tableau 3. Effectifs des Etudiants & des diplômés dans les deux universités

Université « pilote »	Nombre d'établissements*	Effectif global des étudiants 2021-2022	Effectif des Diplômés 2020-2021
Université Hassan II de Casablanca	18	136 926 (dont 77 813 femmes)	21 681
Université Mohammed V Rabat	16	84 104 (dont 46 464 femmes)	15 302

* Il s'agit du nombre des établissements de l'enseignement universitaire public.

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Par ailleurs, le **tableau 4** montre la tendance de l'évolution annuelle, pour les deux universités, des candidatures et des étudiants accompagnés dans le cadre du statut national de l'étudiant-Entrepreneur pour les quatre promotions 2019-2022. Ainsi, pour les deux universités, une certaine discontinuité d'évolution a été constatée. En ce qui concerne l'UH2 de Casablanca, les candidatures et l'effectif des étudiants accompagnés ont évolué positivement pour les trois premières promotions puis une diminution significative a été constatée pour la 4^{ème} promotion (2022) alors que pour l'UM5 de Rabat, la baisse a été ressentie à partir de la 3^{ème} promotion puis un rebondissement positif a été ressenti pour la 4^{ème} promotion (2022). Cette variation en termes d'évolution nécessite une étude approfondie auprès des étudiants en fin d'études afin de déceler les raisons de ces fluctuations pour les deux universités. De plus, une étude spécifique doit être menée auprès des étudiants en fin d'études de l'UM5 de Rabat pour comprendre ce faible nombre de candidatures et des étudiants accompagnés en comparaison aux résultats enregistrés par le pôle de l'UH2 de Casablanca.

Tableau 4. Évolution des candidatures et des effectifs des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés (4 promotions 2019-2021)

	UM5R				UH2C				Total
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	
Candidatures reçues	276	265	187	418	300	645	1000	400	3491
Etudiants accompagnés	178	219	105	395	180	491	663	280	2511

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

5.1.2 Caractéristiques de la population des Etudiants-Entrepreneurs du pôle d'accompagnement de l'UH2C

Par manque de données concernant l'Université Mohammed V de Rabat, nous présenterons et nous analyserons à titre indicatif les résultats détaillés réalisés par l'université Hassan II de Casablanca durant la période 2019-2022.

Tableau 5. Caractéristiques des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés de l'UH2C (2019-2022)

4 Promotions (2019-2022) issues des 18 établissements universitaires de l'UH2C	
Etudiants Entrepreneurs Accompagnés	1614
Sexe :	
- Femme	70%
- Homme	30%
Phase Prototype	60%
Phase Création de Start-up	10%
Profils Etudiants :	
- Licence	80%
- Master	15 %
- Doctorat/Ingénieur	5%
Nature des Projets :	
- Produit	90 %
- Service	10 %

Source : UH2C

❖ **Une prédominance du profil féminin dans l'effectif global des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés du pôle de l'UH2 de Casablanca**

En termes d'analyse, la première remarque à soulever est la forte présence du profil féminin dans l'effectif global des étudiants-entrepreneurs accompagnés au sein du pôle d'accompagnement de l'UH2C. Ainsi, sur un effectif global de **1614 étudiants accompagnés**, on constate que **70%** sont de sexe féminin alors seulement **30%** sont de sexe masculin. Normalement, la logique stipule que c'est le contraire qui est vrai c'est-à-dire une prédominance des étudiants du genre masculin, mais nonobstant, cela confirme cette tendance de la montée en puissance du genre féminin sur la scène économique marocaine en matière de volonté d'entreprendre. Par ailleurs, les données de l'UM5 de Rabat doivent nous apporter une affirmation ou un démenti à cette thèse.

Également, l'analyse des données montre que le niveau avancé des études n'influence pas la volonté des étudiants d'entreprendre puisque c'est les étudiants du diplôme de la licence qui sont plus engagés et intéressés par cette initiative soit **80%**. Par ailleurs, les étudiants-entrepreneurs accompagnés du niveau Master et du Doctorat/Ingénieur ne représentent que respectivement **15%** et **5%**. Toutefois, il faut prendre en considération dans cette analyse d'autres facteurs tels que l'effectif des étudiants inscrits en dernière année du diplôme de la licence (accès ouvert sans sélection) qui est nettement supérieur à celui des étudiants inscrits en Master et en Doctorat (accès régulé avec sélection) comme l'indique le **tableau 6**.

Tableau 6. Effectifs des Diplômés de l'UH2 de Casablanca par cycle d'études (Année universitaire 2020-2021)

Université « pilote »	Effectif global des Diplômés	Cycle normal	Master	Doctorat
Université Hassan II de Casablanca	21 681	18 612	2 585	484

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

En termes de la nature des projets proposés par les étudiants-entrepreneurs, on recense que **90%** des projets sont sous forme de produits alors que seulement **10%** sont sous forme de prestations de service. Dans ce cadre, il faut soulever également que les résultats montrent que parmi les projets proposés par les étudiants **60%** des projets entrepreneuriaux sont en phase de prototype et **10%** sont en phase de création des start-ups. Ces réalisations peuvent nous indiquer que

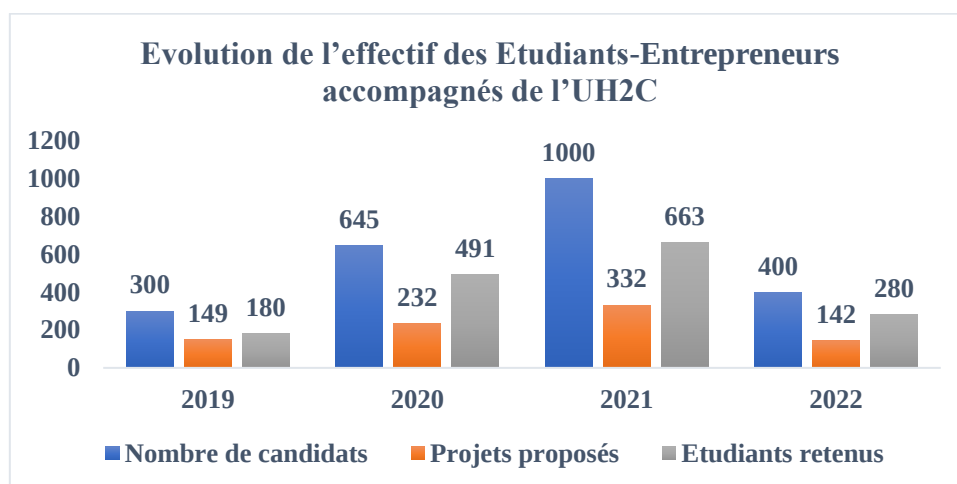
parmi les étudiants engagés dans cette initiative certains avaient déjà des idées ou des projets et n'attendaient que cette opportunité pour passer à la phase de concrétisation. C'est le cas des 10% des étudiants- entrepreneurs qui sont dans la phase de création de leur Start-up.

❖ Une évolution fluctuante de l'effectif des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés (UH2C)

Comme nous le montre la **figure 2**, le nombre de candidatures, le nombre des projets proposés et l'effectif des étudiants retenus pour le pôle de l'UH2 de Casablanca ont nettement évolué de 2019 à 2021 où précisément pour cette dernière année (2021), on a enregistré un pic presque **1000** candidatures et **663** étudiants retenus. Cette évolution marque le fort intérêt des étudiants en fin d'études de l'UH2 de Casablanca pour cette initiative probablement grâce au processus de sensibilisation dédié à ce programme au sein de cette université.

Toutefois, l'année 2022 a enregistré une tendance de ces chiffres vers la baisse ce qui interpelle les responsables de ce pôle d'accompagnement à se poser la question sur ce fléchissement et par conséquent, à réfléchir sur la pérennisation de cette action publique puisque l'un des objectifs décrits par ce programme est d'atteindre **5000** étudiants-entrepreneurs accompagnés par an à partir de l'année 2023 tout en impliquant les **10** autres universités au Maroc.

Figure 2. Évolution de l'effectif des Etudiants-Entrepreneurs accompagnés de l'UH2C (2019-2022)

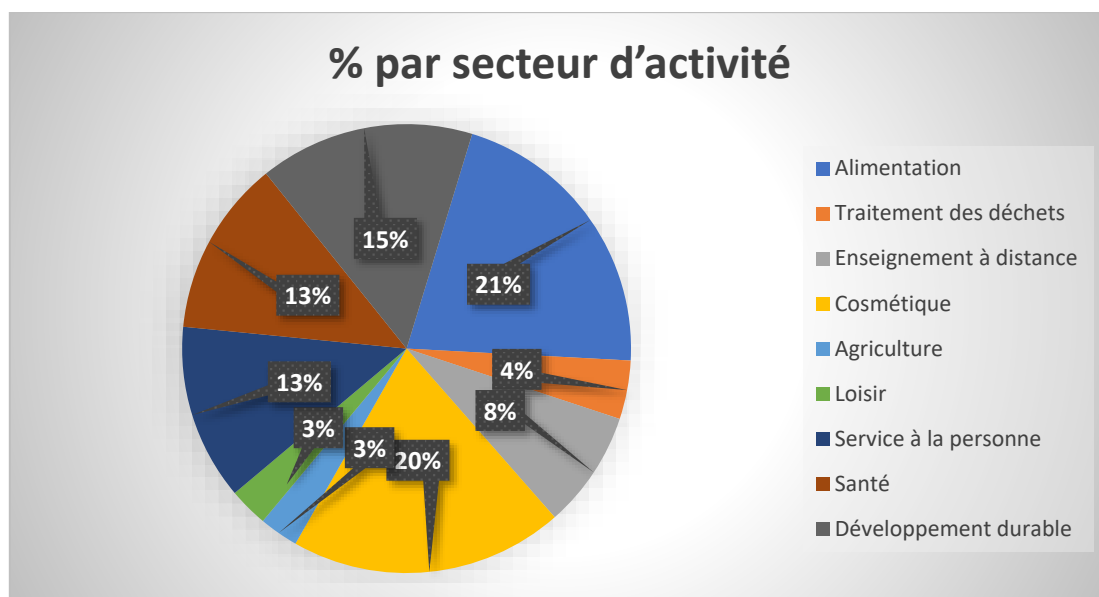


Source : UH2C

❖ Des projets entrepreneuriaux caractérisés par une diversité des secteurs d'activité

Quant à la spécificité des projets, la **figure 3** montre une grande diversité des projets entrepreneuriaux retenus dans le cadre du Pôle d'accompagnement de l'UH2 de Casablanca. Ainsi, deux secteurs captent l'intention des étudiants-entrepreneurs de cette université (**41%** des projets). Il s'agit du secteur de l'alimentation avec **21%** et du secteur du cosmétique avec **20%**. Ce dernier secteur peut apporter une explication à cette forte présence du profil féminin dans l'effectif global des étudiants-entrepreneurs accompagnés. Ensuite, on trouve le secteur du développement durable (**15%**) puis le secteur de la santé et des services à la personne avec **13%** chacun. De plus, les projets développés dans le cadre du secteur de l'enseignement à distance représentent **8%** et enfin, on trouve les projets dédiés au traitement des déchets avec **4%** puis l'agriculture et les loisirs avec **3%** chacun. Une analyse de correspondance doit être développée entre cette diversité des projets et la nature des formations suivies par les étudiants pour tester l'adéquation entre la formation suivie et le projet développé.

Figure 3. Répartition des projets entrepreneuriaux par secteur d'activité (UH2C)



Source : UH2C

5.2 Discussions générales

Les résultats réalisés au sein des deux universités pilotes sont encourageants et montrent l'existence d'un fort potentiel entrepreneurial au sein de nos universités marocaines. En outre, l'étudiant marocain a montré à travers cette étude un intérêt à entreprendre à condition qu'on lui prépare le terrain à travers un accompagnement de qualité au cours même de son parcours d'étude. L'argument a avancé dans ce cadre, c'est que sur les **3491 candidatures** plus de **72%** ont été retenues (**2511 étudiants**), ce qui constitue un indicateur tangible quant à l'efficacité de cette action publique qui est la mise en place d'un Statut National de l'Entrepreneur-Etudiant et des structures d'accompagnement au sein de l'université marocaine. Ces réalisations sont en parfaite cohérence avec ce qui a été abordé dans la littérature concernant l'impact de l'entrepreneuriat sur la promotion et le renforcement de la culture entrepreneuriale des étudiants et des jeunes diplômés tout en montrant en particulier, le rôle clé des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat comme facilitateur sur le marché du travail privé et non public.

Néanmoins, l'analyse présentée dans cette étude reste préliminaire et de nature exploratoire puisque l'étude n'a concerné que les données disponibles fournies par l'université Hassan II de Casablanca et à moindre degré l'université Mohammed V de Rabat. Pour cela, on propose un approfondissement de l'étude tout en intégrant d'autres caractéristiques qui concernent la population estudiantine (les motifs d'entreprendre, l'appartenance à un entourage œuvrant dans l'entrepreneuriat, environnement économique local...). De même, une matrice de correspondance doit être élaborée en croisant les données de l'effectif des étudiants-entrepreneurs accompagnés avec les filières d'études dont ces étudiants sont issus afin de vérifier cette logique d'adéquation entre la formation et l'emploi et de voir si le projet entrepreneurial s'inscrit dans le cadre d'un projet professionnel en lien avec leurs études.

Par ailleurs, la généralisation de cette initiative nationale à l'ensemble des universités marocaines composant le système de l'enseignement public et également aux établissements privés ou ceux ne relevant pas des universités ne peut qu'avoir un effet positif sur l'accroissement des effectifs des étudiants-Entrepreneurs et par conséquent, un impact sur la dynamisation de la scène économique nationale. Ainsi, la généralisation doit être amorcée avec des échéances immédiates tout en capitalisant sur les réalisations des deux expériences pilotes

menées à partir de l'année universitaire 2018-2019 dans les deux universités respectives de Rabat et Casablanca (Université Hassan II et Université Mohamed V).

Enfin, ces premiers résultats ont montré que la mise en place du Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur ne peut que favoriser la promotion de l'intention entrepreneuriale des étudiants marocains. De même, la création des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat au sein de l'université marocaine ne peut que réduire le coût d'échec du projet entrepreneurial qui va être développé par l'étudiant marocain et par conséquent, lui octroyer les moyens et les services adéquats pour réussir son challenge qui est la création de son entreprise (Services : la sensibilisation, le conseil, la formation, l'appui technique, l'accompagnement collectif et individuel, la mise en contact avec les partenaires... etc.).

6. Conclusion

L'étudiant marocain constitue un grand potentiel exploitable pour qu'il soit un acteur clé pour le développement de l'économie nationale dans le futur. La promotion de l'entrepreneuriat étudiant s'affiche comme une prérogative qui vise à renforcer les intentions entrepreneuriales au sein des universités marocaines et par suite logique, dénicher et viser la formation d'une élite d'étudiants capables de se prendre en charge (auto-emploi) et de créer une valeur ajoutée.

En apportant une réflexion très large, on peut qualifier cette action publique caractérisée par la mise en place de l'entrepreneuriat au sein du système éducatif marocain, comme une initiative qui postule vers un objectif lointain celui de tendre à une grande transformation de la société marocaine pour qu'elle soit plus entrepreneuriale. L'acteur ciblé c'est l'étudiant marocain qui constitue le « futur entrepreneur » ou le « futur travailleur ».

Ainsi, l'institutionnalisation du « Statut National de l'Étudiant-Entrepreneur » comme un dispositif national pour renforcer et dynamiser l'entrepreneuriat au sein de l'université marocaine constitue un grand projet avec des objectifs à court terme et à long terme. À long terme, il s'agit d'un changement de culture au sein de l'université en essayant d'introduire une culture entrepreneuriale. À court terme, il s'agit de mettre en place un dispositif qui permet d'améliorer l'employabilité des étudiants marocains et faciliter leur insertion professionnelle sur le marché d'emploi, et également diminuer le taux de chômage des diplômés au Maroc face à la rigidité du marché du travail par les voies d'insertion classiques.

La solution apportée à ces problèmes d'actualité ne peut qu'avoir des effets bénéfiques sur la société marocaine en général et sur l'économie marocaine en particulier (plus d'innovations, plus de création d'entreprises, plus d'activités, plus de compétitivité, plus de croissance... etc.) puisque théoriquement l'effet positif de l'entrepreneuriat sur l'amélioration de la croissance économique et la création de l'emploi a été validé. Dans ce cadre, l'engagement de tous les acteurs de l'écosystème entrepreneurial constitue une condition fondamentale pour la réussite de cette initiative nationale.

En guise de conclusion, les résultats issus de cette étude sont prometteurs et témoignent d'un grand potentiel existant au sein des universités marocaines en termes de capital humain (étudiants, enseignants, partenaires), mais aussi en termes d'infrastructures appropriées à cet objectif. Par ailleurs, il faut noter que l'initiative a concerné le processus d'accompagnement des étudiants à l'entrepreneuriat dans la phase de la création d'un projet entrepreneurial (en amont), ce qui interpelle à l'élargissement du champ son d'action, dans le futur, vers les mécanismes d'accompagnement de ces étudiants dans la phase post-crédation de l'entreprise afin de minimiser le risque de l'échec. Également, l'impact de cette initiative sera d'autant positif en ouvrant ce programme à l'ensemble des étudiants et non seulement les étudiants inscrits en dernière année de formation.

Références

- (1). Abdennadher, S. (2021), L'accompagnement vers la qualité : une source d'inspiration pour les entrepreneurs en phase de pré-crédation, Économie et institutions, Vol 29.
- (2). Activité, Emploi et Chômage, Résultats annuels 2021. Direction de la Statistique, Haut-Commissariat au Plan - Maroc.
- (3). Allen, D. N., & Rahman, S. (1985). Small business incubators : a positive environment for entrepreneurship. *Journal of Small Business Management* (pre-1986), 23.
- (4). Armuna, C., Ramos, S., Juan, J., Feijoo, C., Arenal, A. (2020), De la stand-up à la start-up : Explorer les compétences entrepreneuriales et l'intention des femmes STEM, *Revue internationale de l'entrepreneuriat et du management*, Vol 16, pp. 1153-1154.
- (5). Audretsch, D. B. (2007). *The entrepreneurial society*. Oxford University Press.
- (6). Barba-Sánchez, V. & Atienza-Sahuquillo, C. (2018), Intention entrepreneuriale chez les élèves-ingénieurs : le rôle de la formation à l'entrepreneuriat, *EUR. Rés. Géré. Bus. Écon*, 24, pp. 53-61.
- (7). Belchior RF., Lyons, R., (2021), Expliquer les intentions entrepreneuriales, le comportement entrepreneurial naissant et la création de nouvelles entreprises avec la théorie sociale cognitive de la carrière - une analyse longitudinale de 5 ans, *Revue internationale de l'entrepreneuriat et de la gestion*, Vol 17, pp. 1945-1972.
- (8). Belhaj M. et al., (2018), Rapport sur la Cartographie des dispositifs existants dans les villes de Sfax et Carthage - Tunisie, Université de Sfax.
- (9). Ben Ali, T. (2020), Le management entrepreneurial au service du développement régional, *Revue de Recherches en Économie et en Management Africain*, vol 8, pp. 76-95.
- (10). Bisk, L. (2002). Formal entrepreneurial mentoring: the efficacy of third party managed programs, *Career Development International*, vol. 7, n° 5, pp. 262-270.
- (11). Block, JH., Hoogerheide, L., Thurik, R. (2011), Éducation et choix entrepreneurial : une analyse de variables instrumentales, *Revue internationale des petites entreprises*, vol. 31, pp. 23-33.
- (12). Boissin, J.-P., Chollet, B., & Emin, S. (2007). Les croyances des étudiants envers la création d'entreprise, *Revue française de gestion*, no 180, pp. 25-43.
- (13). Brandenburger, A. M., & Nalebuff B. J. (1995). The Right Game - Use Game Theory to Shape Strategy, *Harvard Business Review*, pp. 57-71.
- (14). Chambard, O. (2014). L'éducation des étudiants à l'esprit d'entreprendre : entre promotion d'une idéologie de l'entreprise et ouverture de perspectives émancipatrices, *Formation Emploi*, no 127, pp. 7-26.
- (15). Clark, BR. (1998). Création d'universités entrepreneuriales : voies organisationnelles de transformation. Presse IUA & Pergamon, Paris.
- (16). Fayolle, A., & Verzat, C. (2009). Pédagogies actives et entrepreneuriat : quelle place dans nos enseignements ?. *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 8, (n° 2), pp. 1-15.
- (17). Foster, J. & Lin, A. (2003), Différences individuelles dans l'apprentissage de l'entrepreneuriat et leurs implications pour l'enseignement sur le Web dans les affaires électroniques et le commerce électronique. *Br. J. Educ. Technol*, (34), pp. 455-465.
- (18). Foucault, M. (2004). Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979. Paris, Gallimard Seuil.
- (19). Gartner, W.B. (1988). Who is the entrepreneur is the wrong question, *American Journal of Small Business*, vol. 12, n° 4, pp. 11-31.
- (20). Hofer, C. W., & Schendel, D. (1978). *Strategy formulation: Analytical concepts*. West Publishing.
- (21). Iwu, CG., Opute, P., Nchu, R., Eresia-Eke, C., Tengeh, RK, Jaiyeoba, O., Aliyu, OA., Éducation à l'entrepreneuriat, Cours et compétence de conférencier en tant qu'antécédents et l'intention entrepreneuriale des étudiants. *Int. J.Manag. Educ.* (19).

- (22). Kidane, A., & Harvey, B.H. (2009). Profile of entrepreneurs : employing stepwise regression analysis to determine factors that impact success of entrepreneurs, *Review of Business Research*.
- (23). Kirzner, I. M. (1997). Entrepreneurial Discovery and the Competitive Market Process : An Austrian Approach, *Journal of Economic Literature* 35(1), pp. 60-85.
- (24). Kong, F., Zhao, L., Tsai, CH. (2020), La relation entre l'intention entrepreneuriale et l'action : les effets de la peur de l'échec et le modèle de rôle, *Frontiers in Psychology*, pp.1-9.
- (25). Kouada S. et al., (2018), L'hypercroissance des start-up n'est pas un long fleuve tranquille : rôle et place des structures d'accompagnement ?, 14^{ème} CIFEPM, Toulouse, Octobre, pp. 23-26.
- (26). Lacqueus, M. (2015), L'entrepreneuriat dans l'éducation : quoi, pourquoi, quand, comment, Dans Document d'information pour l'OCDE-LEED.
- (27). Mcgee, JE., Peterson, M., Mueller, SL. et Sequeira, JM. (2009). Auto-efficacité entrepreneuriale : affiner la mesure. *Entrepreneuriat : théorie et pratique*.
- (28). Messeghem, K. & Sammut, S. (2013). L'accompagnement entrepreneurial, facteur de réussite, dans LégerJarniou (Catherine), *Le Grand livre de l'Entrepreneuriat*, Dunod, p. 271-286.
- (29). Musselin, C. (2008). Vers un marché international de l'enseignement supérieur ?, *Critique internationale* 2008/2 (n° 39), pages 13 à 24.
- (30). Nandram, S. S. (2003). Entrepreneurs' Need For Mentoring And Their Individual Differences, *ICSB 48th World Conference*, International Council for Small Business, North Ireland, June, 15-18.
- (31). Note circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en date du 20 décembre 2018 s/n° 01/01488 relative à la création du « Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur (SNEE) » au sein des universités marocaines.
- (32). Porfírio, J. A., José Augusto Felício, J. A., Carrilho, T., Jardim, J. (2023). Promoting entrepreneurial intentions from adolescence: The influence of entrepreneurial culture and education, *Journal of Business Research*, Volume 156.
- (33). Quenson, E., & Coursaget, S. (2012). La professionnalisation de l'enseignement supérieur. De la volonté politique aux formes concrètes. Edition Octares. 216 p.
- (34). Salomon, GT., Alabduljader, N., Ramani, RS, (2019), Gestion des connaissances et formation à l'entrepreneuriat social : leçons tirées d'une étude exploratoire dans deux pays. *J. Knowl*, (23), pp. 1984–2006.
- (35). Schumpeter, J. (1942). *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- (36). Schumpeter, J. A. (1935). *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz-Sirey, édition originale 1911, 368 pages.
- (37). St-Jean, E. (2008). La formation destinée à l'entrepreneur novice : exploration des possibilités offertes par le mentorat, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 7, n° 1, pp. 1-22.
- (38). Théodoraki, C., & Messeghem, K. (2015). Ecosystème de l'accompagnement entrepreneurial : une approche en termes de coopération, *De Boeck Supérieur « Entreprendre & Innover »*, 2015 n°4, p. 102 à 111.
- (39). Vallat, D. (2006). L'accompagnement facteur de durabilité de la création d'entreprise, Université Claude Bernard Lyon, Laboratoire TRIANGLE UMR 5206.
- (40). Verzat, C., & Toutain O. (2015). Former et accompagner des entrepreneurs potentiels, *diktat ou défi ?*, *Savoirs*, vol. 3, p. 11-63.
- (41). Wurth, B., Stam, E., & Spigel, B. (2021), Vers un programme de recherche sur l'écosystème entrepreneurial. *Entreprise. Théorie et Pratique*, 46 (3), p. 729-778.